



Mission espace aérien FFVL

COMPTE RENDU SEMINAIRE ESPACE AERIEN - CLICHY LE 08 FEV 2015

CCRAGALS représentés :

Ouest : François Cuizinaud - Alexandre Bourdeau

Sud-Est : Julien Garcia - Jean-Marie Viala - François Richard

Centre-Est : Michel Flory - Frédéric Bourgeade

Nord : Johann Gorlier - Sylvain Huret

Nord-Est : Gérard Delacote - Patrick Barthe - David Bourgeois

Sud - Ouest : Pierre Ortet

EXCUSES : Le président de la FFVL en déplacement.

Sud : Pierre Palette et Laurent Chamerat indisponibles

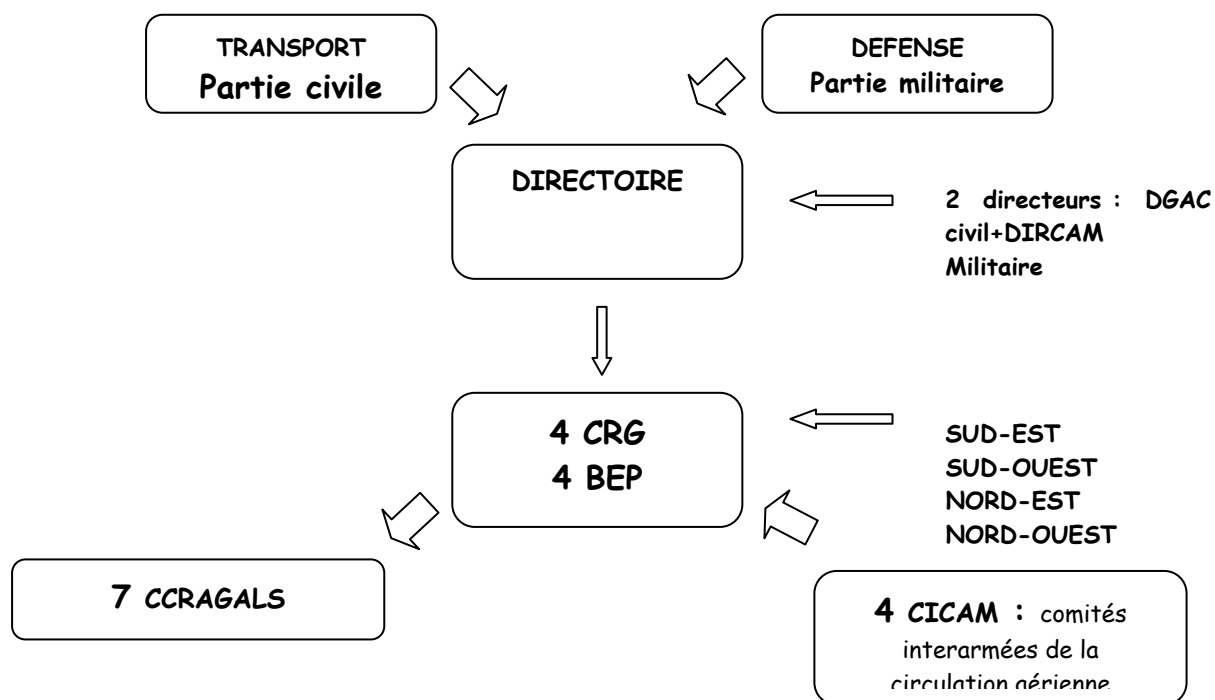
Tour de table, chacun se présente.

Gérard fait un retour sur le séminaire CNFAS¹ Espace Aérien qui s'est tenu la veille, au FIAP Jean Monnet. Le CNFAS est la seule entité européenne du genre qui regroupe toutes les fédérations aéronautiques d'un même pays. Elle apporte, entre autres, une force de persuasion plus importante lorsqu'il faut défendre nos revendications en matière d'EA. Surtout depuis que nous sommes passés sous l'égide du SERA² (il devient compliqué de s'y retrouver dans la masse de textes). L'EAS³ a embauché une personne pour éplucher les textes, qui nous alerte lorsque nous sommes concernés.

Nos relations avec les militaires sont parfois plus complexes, notamment du fait du contexte international et des circonstances particulières actuelles (plan vigipirate attentats) qui font qu'ils ne sont pas les uniques décisionnaires, notamment au niveau de la sureté qui dépend du Ministère de l'Intérieur.

Le CNFAS est là pour coordonner les actions, pas pour prendre les décisions à la place des CCRAGALS. DMereuze suit les dossiers au niveau européen de très près, avec JPDelmas et MRocca.

Schéma de l'organisation française institutionnelle :



¹ CNFAS : Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives.

² SERA : Standardised European Rules of Air : réglementation aérienne européenne.

³ EAS : Europe Air Sport.



DOSSIERS EN COURS DANS LES CCRAGALS :

Ouest : FCuizinaud.

- En région Pays de la Loire essentiellement des dossiers treuil, et des zones d'entraînement (drones entre autre) pour la défense qui impactent pour l'heure moins le Vol Libre que nos camarades de jeu motorisés ainsi que les vélivoles.
- Bonnes relations avec nos interlocuteurs de la DGAC ainsi que la Défense, nos remarques sont plutôt écoutées et pour les problèmes concernant l'ensemble des utilisateurs des solutions sont cherchées sans pour autant résoudre toutes les pertes en matière de gestion espace-temps notamment.

Sud-Est : JMViala.

- En région Languedoc, c'est plutôt calme. La BA⁴ de Nîmes est fermée depuis 3-4 ans. Ce sera également le cas de Béziers sous peu. La zone est « allégée » de fait, donc positif pour nous.
- Du côté de l'aéroport de Perpignan, pour notre site du Tuchan : l'affaire a été très difficile au départ, mais nous avons obtenu à présent des améliorations pour la préservation de nos activités.

FRichard.

- En PACA, l'un des problèmes du moment est le départ en cross de Ste Victoire => **à suivre**.
- Ste Anastasie : souci avec la base hélico du Luc : pas de couloir identifié, d'où une vraie difficulté pour franchir ce secteur.
- Site de Roquebrune : des étrangers ont survolé le radar ; dépôt de plainte de l'armée => **à suivre**
- Les zones Gap-Valensole sont en sommeil mais les exercices militaires sont nombreux hélas
- Création en cours du protocole concernant les « Dentelles du Montmirail » (chaîne de montagne du Vaucluse) avec la CTR⁵ d'Orange => **en bonne voie, à suivre**.

JGarcia. rajoute que le SE est relativement calme. La FFV a des problèmes avec la base de salon.

Sud-Ouest : POrtet.

- Assez calme. Peu de modifications sur l'EA, certaines vont plutôt dans le bon sens.
- Problématique du treuil à Cabanac => **toujours à suivre**.
- Tarbes : l'espace E serait modifié en G, C'est assez exceptionnel comme démarche pour le signaler.
- La CTR de Toulouse ne devrait pas être modifiée.

Nord-Est : PBarthe.

- Il s'approprie les dossiers au fur et à mesure car il va prendre la place de Gérard. Souhaite savoir si l'on peut trouver un appui solide auprès des autres fédérations. Gérard lui transmettra les contacts privilégiés pour chaque fédération.
- La R175A de Mourmelon (zone militaire très importante de 400 km²) : le BEP⁶ a défendu notre position. Nous sommes passés en deux ans de H24 à activable H24 ; deux années supplémentaires pour obtenir un numéro de tel pour contacter le service adéquat et connaître les heures d'exercices de façon précise. Dossier pour lequel il faut beaucoup de ténacité.
- Zone transfrontalière avec la Belgique : les publications d'information de vol belges et françaises ne sont pas identiques (créneaux horaires et plafonds différents) ; cela génère des problèmes importants. Les belges reconnaissent que les informations ne sont pas harmonisées. La responsable du dossier est partie et depuis les choses sont au point mort => **à relancer**.
- Concernant le PGE⁷, Gérard indique que les relations demeurent très bonnes malgré le changement de gestionnaire (Ochey depuis la fermeture d'Epinal), mais la gestion de créneaux par tel en R 164 B ne pourra plus se faire. Les traces IGC⁸ sont fort utiles pour poursuivre les négociations

⁴ BA : Base aérienne.

⁵ CTR : Control Traffic Region : espace aérien réglementé qui sert à protéger les vols à l'arrivée et au départ d'un aéroport.

⁶ BEP : Bureau Exécutif Permanent des CRG (Comités Régionaux de Gestion de l'espace Aérien) - instances mixtes civile-militaire au nombre de quatre - NO, NE, SO et SE.

⁷ PEG : Polygone Electronique de Guerre. Système des missiles sol-air tout temps, mobile, de moyenne portée. Zone à cheval sur la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

⁸ IGC : format de fichier pour les GPS.



car il s'agit d'un secteur très important pour le vol de distance. Par contre la fréquence d'utilisation par les chasseurs semble à la baisse.

- Le projet de transformation de zones R en en CTR et TMA⁹ de la base hélicoptères de **Phalsbourg** est toujours dans les cartons : à suivre de très près car cela représenterait un durcissement de la réglementation pour nous => **à suivre**.

Nord : JGorlier.

Prend le relais petit à petit, toujours en binôme pour l'instant avec GBuisson sur les dossiers Paris et alentours. SHuret suit de très près les dossiers du Nord.

- Plusieurs dossiers classiques sans grand impact sur nos activités.
- La zone Albert-Bray (commerciale) devrait passer en D. Nous demandons à ce que ce soit activable uniquement sur demande => **à suivre**.
- Site de la « Landelle » (Beauvais) : Johan demande qu'on lui fournisse un ex de demande de déclassement de TMA (rester prudent sur ce type de demande : soit on reste sur le protocole local en place, soit on demande un léger décalage de la zone).

SHuret.

- Souhaiterait que nous fassions une requête pour avoir la « main » sur la désactivation de la TMA de Lille car le vol à voile est assez peu actif.
- La CTA¹⁰ de Calais a été supprimé, bon point pour nous.
- Travaille sur l'aménagement d'une piste de treuil à Hénin-Beaumont (acté à la réunion CCAGALS N de sept derniers).

A voir : nomination de SHuret en tant que suppléant CCAGALS N à la place de GBuisson. Guy resterait référent EA sur la ligue PIDF.

Nord-Est : DBourgeois.

- Fermeture de Dijon = disparition de 4 TMA, bon pour nos activités.
- TMA de St Yan : proposition de remonter le plafond à 4500ft en cours. Prochaine réunion le 18/02 => **à suivre**.
- Souci sur Biotope Besançon : fermeture de 3 sites fédéraux à cause du Faucon Pèlerin. L'avocat fédéral gère le dossier. Cela ne se présente pas bien et si nous perdons, risque que la décision fasse jurisprudence => **à suivre de près**.

Centre-Est : FBourgade. (Remplace JF Alexandre sur la fonction EA Auvergne).

- Puy de Dôme : prise en compte du vol local sur la zone. Zone d'exclusion systématique sur les exercices militaires. Bon pour nous.
- Le Versoud (dossier très problématique) : le chef du contrôle a engagé une vraie « chasse aux sorcières » à notre égard. La DSAC¹¹ a botté en touche une première fois lors du dernier CCAGALS CE, mais il revient à la charge. Il n'a pas hésité à envoyer les gendarmes à Murianette lors d'un posé vol montagne.
- Gérard descend sous quelques jours pour une réunion sur place afin de ne pas exposer Jean Marc inutilement dans un contexte local déjà difficile.

Sud : PPalette. Pierre n'ayant pu se libérer, il nous a adressé le CR suivant

Un projet d'ouverture de site au Pic du Jer est en cours de négociation car il est dans la CTR de Lourdes.

Evolution des espaces Pau-Pyrénées : TMA6 Pyr modifiée avec possibilité de vol jusqu'au FL75 en G et en E jusqu'au FL115.

Incident Douelle avec parachutisme suite à un raccrochage bas :

Probl ZRT Peyresourde pour manif aérienne qui empiétait sur l'atterro de Val Louron en pleine saison ! Réglé posément en local

⁹ TMA : Terminal Manoeuvring Area : zone réglementée pour la protection des vols au départ et à l'arrivée d'un aéroport.

¹⁰ CTA : Control Traffic Area

¹¹ DSAC : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile



Probl SERPENTEX exercice sur 3 semaines en septembre difficultés de trouver des aménagements.

Probl pour les validations CFD côté espagnol du fait de TMA très basses (TMA Barcelone par exemple et absence de LTA)

Millau activité modéliste définie par convention au col du Renard

Action de sensibilisation des pratiquants réalisée cette année à Labège : l'action sera reconduite en 2015.

Pierre fait remarquer que nos sites ne sont pas représentés sur les cartes aéronautiques et se demande s'il ne serait pas judicieux de représenter les lieux les plus fréquentés ?

8.33 :

Pour info uniquement, ce sujet ne nous concernant pas mais il impactera les autres activités : au 01/01/2018, tous les aéronefs devront être équipés d'une radio 8.33. Dossier très sensible, car il représente un budget important pour les activités motorisées et vélivoles.

Approches GNSS¹² :

Pour l'heure l'impact est moindre que redouté. Mais beaucoup de projets stagnent faute de moyens. => *à suivre*.

Directive Drones :

L'action des militaires est identifiée, le souci vient plus du développement exponentiel des drones civils, car tout le monde s'y met. A court terme, on pourrait devoir équiper nos aéronefs de détecteurs de drones...

A moyen terme, possibilité de les intégrer dans la couche SFC/500 ft. Le responsable de la FDP¹³ est à notre écoute et soucieux de la réglementation => *à suivre de très près*.

Eoliennes :

Gros chantier en perspective.

500 éoliennes prévues par an pour respecter le plan énergies renouvelables !

Bonnes relations mises en place avec la FEE¹⁴, pas de projet de champs d'éoliennes prévu comme en Allemagne. Par contre, ils « découvrent » le RTBA¹⁵. L'armée de l'air est très gênée par ces éoliennes.

Les autorités civiles et militaires ont conscience de la problématique, mais personne ne bouge pour l'instant.

Le CNFAS a proposé un marquage de couleur (pour le jour) : la MALGH¹⁶ et l'armée de l'air sont OK, mais la FEE et le SER¹⁷ y sont opposés.

Les indications des éoliennes sur les cartes correspondent pas à des lieux précis et posent des soucis sur le terrain.

La FFVL est sollicitée dès lors que nous avons un site sur le territoire de la commune concernée. Lorsque nous émettons un avis il se doit de rester uniquement technique pour être pris en compte. Ne pas hésiter à faire remonter les informations si nous avons connaissance de nouvelles implantations => *à suivre*.

Rapport CIPRIANI : du nom de son auteur il a notamment resitué l'échelle de risque et il devient très utile pour développer notre argumentation. Ne pas hésiter à s'en inspirer lors de nos échanges sur l'EA avec les instances civiles et militaires.

Transformation des ZIT¹⁸ : pas d'évolution pour l'instant : le CDAOA devrait finir par répondre sur plusieurs dossiers => *à suivre*.

Plaquette activités réalisée par le GPBA¹⁹ : celle du RTBA a été réalisée il y a quelques années et on espère faire de même pour nos activités afin de permettre aux pilotes IFR et militaires de mieux comprendre nos activités. Aboutissement probable au printemps.

¹² GNSS : Global Navigation Satellite System : système de positionnement et de navigation par satellite

¹³ FDP : Fédération des Drones Professionnels

¹⁴ FEE : France Energie Eolienne

¹⁵ RTBA : Réseau Très Basse Altitude : zone d'évolution des avions militaires à très grande vitesse

¹⁶ MALGH est la mission aviation légère, générale et hélicoptères placée auprès du directeur général de l'aviation civile

¹⁷ SER : Syndicat des Energies Renouvelables.

¹⁸ ZIT : Zone Interdite Temporaire



Directive câble (ou treuil) :

Toujours dans les tuyaux. Les militaires ont tenté de nous bloquer aux WE. Le CNFAS a démontré que la classe G appartenait à tout le monde et que nous avons absolument besoin de voler aussi en semaine.

Pour rappel : en septembre 2015, une mise à jour de l'ENR 5.5²⁰ sera lancée auprès des structures fédérales concernées => *à suivre*.

Environnement (APB²¹, parcs nationaux, réserves naturelles, CDESI²², etc.) :

Nous sommes parvenus à quelques aménagements ; certains élus locaux sont excédés, par endroit, avec les affaires liées au loup ou vautour. Cela permettra peut être d'abaisser le niveau d'inquiétude à l'égard de nos activités ?

Tour de France 2014 et 2015 :

Bilan général très satisfaisant, bonne homogénéité de traitement des ZRT hélico par rapport au tracé. 1 seul incident identifié avec un hélico privé et 2 entorses avion en DSAC Centre Est.

Nous partons sur les mêmes bases pour 2015 - l'info sera transmise aux DSAC et aux préfets - 1 ZRT pour une étape contre la montre. La technologie des drones sera très certainement beaucoup plus utilisée en 2016 et on peut également espérer la suppression d'un relais avion intermédiaire.

Dossiers temporaires ZRT²³ :

Les CCRAGALS émettent un avis consultatif et ne sont pas décisionnaires. La DSAC donne sa décision avec nos remarques éventuelles.

Il faut uniquement rendre des avis motivés et constructifs pour ne pénaliser personne. Nous devons avoir une ligne de conduite qui prenne en compte toutes les activités d'ALS. Dans chaque CCRAGALS, il faudrait attendre l'avis de la/des fédérations concernées sur tel ou tel sujet, puis à l'issue, faire une réponse qui va dans le même sens, même si nous ne sommes pas concernés.

Nous demandons également à obtenir une publication instantanée d'un pdf avec toutes les zones activées temporaires à l'instant T. Pas simple => *rester vigilant*.

Exercices Défense et calendrier militaire :

Très nombreux en 2014 (près de 266), normal, vu le contexte international. On constate une augmentation des NOTAM²⁴ et une très légère baisse des SUP AIP²⁵. Par contre, pas d'évolution sur la préparation des vols, toujours pas de système graphique pour les coordonnées géographiques. C'est ingérable pour nos pilotes. Sauf pour la création d'une petite zone = cercle, les configurations géométriques complexes doivent faire l'objet d'un SUP AIP.

Zone Centre : les militaires s'installent... Le vol moteur se voit refuser sa demande de « corridor ». Un calendrier d'activité de la zone sera édité et nous pourrons leur demander de prendre en compte nos créneaux horaires les plus sensibles. Point positif : la zone devrait être intégrée à l'AZBA²⁶ (voir DIRCAM²⁷).

A faire : informer nos clubs de se rendre sur le calendrier de la DIRCAM lorsqu'ils veulent organiser une manifestation et/ou compétition pour s'assurer qu'il n'y a pas d'exercice prévu à ces dates.

Attention : le calendrier mentionne uniquement les exercices militaires longs, pas les meetings aériens militaires, il faut aller à la pêche aux renseignements et essayer de travailler en bonne intelligence avec l'armée => *à suivre*.

Fermetures de bases aériennes : point évoqué lors du tour de table.

¹⁹ GPBA : Groupe de travail chargé de la basse altitude au sein de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

²⁰ ENR 5.5 : EN Route 5.5 : base de données qui répertorie tous les sites treuil de toutes les fédérations.

²¹ APB : Arrêté Protection Biotope.

²² CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires.

²³ ZRT : Zone Réglementée Temporaire.

²⁴ NOTAM : Notice To Air Men : messages publiés par les services de contrôle de la navigation aérienne pour informer les pilotes d'évolutions sur les infrastructures - voir site du SIA.

²⁵ SUP AIP : publications cartes et informations de vol sur les exercices et modifications de l'EA.

²⁶ AZBA : Activité des Zones militaires de Basse Altitude.

²⁷ DIRCAM : Direction de circulation aérienne militaire.



Aérodromes AFIS :

Le dossier fait l'objet actuellement d'un groupe de travail national auquel GD participe.

Il est rappelé que les agents AFIS donnent uniquement une information de vol et ne font pas de contrôle.

Simplification de l'Espace Aérien :

Quelques petites modifications ici et là, mais pas d'avancée réelle sur le sujet. Selon l'EASA²⁸, la France est championne d'Europe des zones P, D et R. Cela permet de rappeler sans cesse à nos interlocuteurs que le sujet ne doit pas être escamoté sous prétexte qu'il est complexe. Les « chevelus » montrent concrètement la complexité liée à nos activités par rapport à l'EA => **à suivre**.

Information aéronautique (GT SIA²⁹, cartes) : pas d'avancée majeure sur le sujet en 2014.

ATZ³⁰, RMZ³¹, TMZ³² :

La DGAC souhaite préalablement définir une politique générale avant la mise en place éventuelle de ces nouveaux types de zones.

CNIAALS³³ :

- NOTAM : amélioration des tris qui est inscrite dans le PES (programme de sécurité de l'état).
- NOPIA³⁴ : en bonne voie.
- Toilettage des cartes VAC³⁵ : toutes ok, sauf hélicos.
- GT Grandes Cartes : une représentation des activités possible à court terme.
- AZAR : voir explications de JGarcia, point suivant.
- Apparition de l'eAIP qui permet une recherche par mot clé plus simple (fichier HTML).

MTO France :

Certaines stations n'émettent plus. Discussions étaient en cours entre MTO France et la DGAC pour prendre à leur charge les frais. Alors qu'un accord semblait proche, Les aérodromes AFIS ont fait capoter le projet car ils estiment que, dans ce cas, tous les frais de tous les aérodromes doivent être pris en compte. Un protocole entre MTO France et les aérodromes est en cours et permettra peut-être une avancée sur le dossier => **à suivre**.

Nouvelles technologies et EA :

JGarcia indique que le protocole SIA/FFVL a été signé, nous avons les données AZAR en notre possession. Cependant, interdiction nous est faite de développer un outil permettant de les utiliser et seuls 2 personnes gèrent ce dossier au sein du SIA. Très bon outil, mais qui finira peut-être par disparaître faute de moyens pour la poursuite de son développement. On doit tout faire pour empêcher cela et nos moyens sont limités. Un courrier commun CNFAS devrait être fait pour insister sur ce point et notre besoin.

Organisation EA 2015 :

- Gérard laissera petit à petit sa place à François.
- Mettre le lien EA mieux en évidence sur le site fédéral et sur les sites annexes (disparition sur le site delta) et entrée unique sur tous les sites => **à voir avec Jérôme**.
- Création d'une page facebook EA ?

²⁸ [EASA : European Aviation Safety Agency](#)

²⁹ [SIA : Service de l'Information Aéronautique](#)

³⁰ ATZ : Zone de circulation d'aérodrome

³¹ RMZ : Zone à contact radio obligatoire

³² TMZ : Zone à transpondeur obligatoire

³³ CNIAALS : Conseil National de l'Information de l'Aviation Aéronautique et Sportive

³⁴ NOPIA : Nouvel Outil de Production de l'Information Aéronautique

³⁵ [VAC : Visual Approach Chart](#)



Remerciements à chacun pour sa participation à ce séminaire, encore une fois, très constructif. Gérard est félicité et applaudi par tous pour son travail de longue haleine pour œuvrer à la préservation de nos espaces de vols.

CR réalisé par Bettina HAMARD, François CUIZINAUD et Gérard DELACOTE